

OBJET

**FINANCES - Attribution
de subvention dans le
cadre de Saint-Quentin
FISAC Cœur de Ville et
Europe et Saint-Quentin
Commerce.**

**Rapporteur :
Mme le Maire**

Date de convocation :
29/10/19

Date d'affichage :
08/11/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 41

Nombre de Conseillers
votant : 41

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 NOVEMBRE 2019 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, M. Bernard DELAIRE, M. Serge MARTIN, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Yves DARTUS, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ.

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZEECZAK représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Colette BLERIOT représenté(e) par Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, Mme Djamilia MALLIARD représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Pascal TASSART représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. Christian HUGUET, M. Philippe CAMELLE représenté(e) par Mme Monique BRY

Absent(e)(s) :

Mme Christine LEDORAY, M. Florian DEMARCQ, M. Jacques HERY, M. Stéphane ANDURAND

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Vu la décision d'attribution de subvention du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) n°18-0257 du 31 décembre 2018 du Ministre de l'économie et des finances,

Vu la délibération du 25 février 2019 instituant l'aide à l'embellissement, l'aménagement et la sécurisation des points de vente, Saint-Quentin FISAC Cœur de Ville et Europe 2019 – 2021,

Vu la délibération du 29 avril 2019 reconduisant, en accord avec la Région, un dispositif d'aide à l'investissement sur l'ensemble du territoire de Saint-Quentin,
Saint-Quentin– Commerce 2019 - 2021,

La dynamique commerciale est un enjeu majeur pour le cœur de la ville comme pour les quartiers. Afin d'accompagner les commerçants et artisans dans leurs projets de développement, la Ville de Saint-Quentin, en partenariat avec l'Etat

et la Région, a décidé de mener des actions d'aide à l'investissement à travers deux dispositifs.

- FISAC Cœur de Ville et Europe 2019 - 2021

Il s'agit, pour les commerçants et artisans exerçant dans le périmètre défini par le FISAC et réalisant des investissements éligibles, de l'octroi d'une subvention de 40 % du montant H.T. des dépenses avec un plafond d'aide de 3000 €.

La ville intervient à hauteur de 20 % du montant H.T. avec un plafond fixé à 1 500 € H.T. par commerce. L'Etat intervient dans les mêmes proportions.

- Saint-Quentin– Commerce 2019 - 2021

Il s'agit, sur tout le territoire de Saint-Quentin, de l'octroi aux commerçants et artisans, qui réalisent des travaux d'embellissement, d'agencement et de sécurisation dans leur point de vente, d'une subvention de 20 % du montant H.T. des investissements avec un plafond d'aide de 2 000€.

Les commerçants et artisans figurant nominativement en annexe du présent rapport répondent aux critères d'éligibilité.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « Saint-Quentin FISAC Coeur de Ville et Europe » et « Saint-Quentin Commerce » ;

2°) d'autoriser Mme le Maire à accomplir toutes les formalités.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 40 voix pour et 1 voix contre adopte le rapport présenté.

A voté contre : M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,


Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20191104-47785-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/19

Publication :

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

**LISTE DES BENEFICIAIRES « SAINT-QUENTIN – COMMERCE » 2019 - 2021
DISPOSITIF D'AIDE A L'EMBELLISSEMENT, L'AGENCEMENT ET LA SECURISATION DES POINTS DE VENTE.**

NOM	ENSEIGNE	Activité	adresse	Investissements prévus	Assiette subventionnable HT prévue	Subvention maximale pouvant être accordée
Bénédicte CARDON	PHARMACIE DE REMICOURT	pharmacie	10 rue de Bellevue 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	2 000 €
Hervé HALLE	LA GUINGUETTE	restaurant	Avenue Léo Lagrange 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	2 000 €
Laurent GAMBIER	TROPICAL SUN	animaux de compagnie	2 rue Georges Pompidou 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	4 000 €	800 €
Lina JABER	MAISON DE DAMAS	restaurant	35 rue d'Isle 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	5 000 €	1 000 €
Joël ROLAND	AGENCE ROLAND	garage	Bd Victor Hugo 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	2 000 €
Jean-Mcichel DUBOIS	LES FEES DU MARIAGE	prêt à porter	17 rue d'Isle 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	2 000 €
Isabelle BERNOVILLE	BERNOVILLE IMMOBILIER	agence immobilière	2 place du Huit Octobre 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	2 000 €
Françoise TAMPIGNY	COCOONING	commerce de textiles en magasin spécialisé	11 rue Saint-André 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	1 000 €	200 €
* Patrick LAURENT	LE SCAMPI	restaurant	25 bis rue Dachery 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	2 000 €

* Ce dernier dossier a déjà fait l'objet d'un accord de subvention de 1 000 € lors du conseil municipal du 1^{er} octobre. Cependant, des dépenses supplémentaires éligibles doivent être effectuées en 2019. Il convient donc de soumettre de nouveau la demande pour l'obtention d'une subvention de 2 000 €, qui annule et remplace la demande initiale de 1 000 € formulée lors du conseil municipal du 1^{er} octobre 2019.

LISTE DES BENEFICIAIRES « SAINT-QUENTIN – COMMERCE » 2019 - 2021
DISPOSITIF D'AIDE A L'EMBELLISSEMENT, L'AGENCEMENT ET LA SECURISATION DES POINTS DE VENTE.

LISTE DES BENEFICIAIRES
FISAC COEUR DE VILLE ET EUROPE 2019 - 2021
DISPOSITIF D'AIDE A L'EMBALLISSEMENT, L'AGENCEMENT ET LA SECURISATION DES POINTS DE VENTE.

NOM	ENSEIGNE	Activité	adresse	Investissements prévus	Assiette subventionnable HT prévue	Subvention maximale pouvant être accordée
Jean-Michel DUBOIS	LES FEES DU MARIAGE	prêt à porter	17 rue d'Isle 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	3 000 €
Aurélie REVEAU	LES SAINTES CHERIES	dessous féminins	38 b rue Emile Zola 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	3 000 €
Lina JABER	MAISON DE DAMAS	restaurant	35 rue d'Isle 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	5 000 €	2 000 €